



# Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 5 février 2009

## COMPTE-RENDU

### **Etaients présents :**

Présidente : Martine Schmit, vice-président : Michel Lefevre  
Conseiller municipal de l'opposition : Sylvain Lobbe

### **Collège des habitants élus**

Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Isabelle Lallemand, Tanguy de la Laurencie, Jehan Leroy, André Montialoux, Caroline Prouff, Christian Rey-Renaux

### **Collège des associations élus**

Stéphane Masson pour l'Association des commerçants et artisans de Porchefontaine  
Xavier Bloch pour l'Amicale laïque des écoles publiques de Porchefontaine  
Nicolas Etiévant pour le CLAP53  
Anne Théau pour la Fontaine de Gaïa  
Bernard Jacob pour l'Ordre de Malte  
Arielle Breyer-Damery pour la PEEP  
Marie-Madeleine Hooge pour les Réseaux d'échanges et de savoirs réciproques  
Serge Perrutel pour Sesakinoufo  
Hélène Schutzenberger et Agnès Savignac pour Versailles environnement et initiative

### **Personnalités désignées par le maire**

Pierre Arnaud, Julie Axisa, Mélissa Bellier, Marie-Christine Claraz, David Crépy, Janine Meurin, Francis Naudin, Simone Prost, Dominique Walgraev

### **Absents excusés :**

**Collège des habitants élus :** Jean-Paul Neveux

**Personnalités désignées par le maire :** Raphaël Benda

### **Absente :**

**Collège des associations élus :** SOS Victimes de la route, Marie-Odile Bonnafont

**Invité :** l'Echo des Nouettes représenté par Marie-Jo Jacquy et Dominique Lhoste

Introduction par Martine Schmit et proposition d'ordre du jour avant l'intervention de Monsieur François de Mazières :

1. Rôle d'un conseil de quartier
2. Organisation des réunions
3. Sujets à aborder

## **1. Rôle d'un conseil de quartier**

Le conseil de quartier a un rôle consultatif qui peut avoir une efficacité concrète, comme ce fut le cas pour le précédent conseil, notamment sur la circulation des camions lors de l'aménagement de l'échangeur de l'A86. Il appartient au Conseil de faire des propositions.

Martine Schmit insiste sur l'importance du regard des habitants sur leur quartier et du rôle de relais que doit jouer le conseil de quartier avec et auprès des habitants.

Elle rappelle la nécessité de mettre en place des débats constructifs et raisonnés. Pour les sujets importants qui touchent la ville, il est éventuellement possible de faire venir l'élu de référence ou le responsable d'un service.

Martine Schmit précise qu'il n'existe pas de plan d'action global pour le quartier (circulation, stationnement, environnement...) car les projets s'inscrivent dans le cadre plus général d'un projet de ville.

Le Maire a édicté une charte des conseils de quartier qui est alors distribuée à chaque membre du conseil.

## **2. Organisation des réunions**

### **a) Fréquence et horaire**

Il est décidé que le conseil de quartier se réunira une fois entre chaque période de vacances scolaires, le mardi ou le jeudi en fonction des disponibilités des salles *de la maison de quartier*, l'horaire étant fixé à 20 h 30 avec une fin de réunion à 22 h 30.

### **b) Commissions**

Il est décidé du principe de mise en place de commissions de travail qui peuvent être élargies à des personnes extérieures au conseil dont les compétences sont utiles au sujet traité. Il est préconisé une organisation par commissions qui établissent des comptes-rendus destinés à être présentés pendant le conseil et qui peuvent également être diffusés avant le conseil.

### **c) Communication des informations**

L'ordre du jour et les comptes-rendus des conseils seront diffusés par la mairie.

Les comptes-rendus seront affichés à la maison de quartier sur le panneau réservé à cet effet dans le sas d'entrée. Une boîte aux lettres, située à gauche de l'entrée de la maison de quartier, réservée au conseil est à la disposition des habitants : elle leur permet de déposer leurs suggestions, leurs attentes et leurs réclamations.

Il est souhaité que le compte-rendu soit diffusé dans les boîtes aux lettres du quartier et le conseil peut se charger de la distribution. La proposition est intéressante : lors de la prochaine réunion du conseil, il sera discuté des modalités et du contenu de l'information à distribuer (mention de la boîte aux lettres, noms des participants et trombinoscope, mise en place de commissions et sujets abordés...)

Martine Schmit rappelle que chaque membre du Conseil de Quartier est un relais pour les habitants et doit communiquer sur l'existence de cette boîte aux lettres. Elle insiste sur l'aspect « boîte à idées » autant que boîte aux lettres.

Il est souhaité un conseil par an ouvert aux habitants.

Il est demandé que la liste des sujets traités par la Mairie et qui concernent le quartier (comme l'installation de nouveaux commerces) soit diffusée aux membres du Conseil de quartier.

## **3. Sujets à aborder**

Martine Schmit rappelle la nécessité de dégager des priorités qui pourront donner lieu à un travail de préparation en commissions.

Il est souhaité que des membres du Conseil puissent participer à des réunions initiées par la Mairie ou par d'autres partenaires qui portent sur des sujets qui concernent le quartier.

a) Commerces

Il est indiqué qu'il faut être vigilant pour que les banques n'envahissent pas la ville et rappelé que le haut du quartier n'a plus beaucoup de magasins et que le commerce est menacé.

Martine Schmit souhaite que les membres du Conseil rappellent aux habitants à quel point l'importance de la vie d'un quartier tient à la présence et au rôle des commerçants. L'animation quotidienne du quartier dépend de leur activité.

Elle rappelle que le Maire souhaite vivement que les Versaillais fassent leurs courses dans leur ville et que ce sujet est le titre du dernier numéro du magazine Versailles.

b) Environnement

Les sujets à aborder seraient les suivants :

- enfouissement des réseaux et incidences sur le stationnement.
- signalisation par rapport à la A86.
- éclairage devant la gare avenue de Porchefontaine.
- devenir du chapiteau : construction permanente ?
- propreté des trottoirs.
- découpage du quartier : insertion de secteurs rattachées actuellement au quartier des Chantiers.
- aménagements paysagers.
- place des panneaux d'informations associatifs.
- accords intercommunaux avec Viroflay (tarifs de la piscine des Bertisettes par exemple).

c) Circulation et stationnement

Le Conseil demande la présentation d'un état des lieux et du plan d'urbanisme.

Circulation des bus : points à approfondir :

- projet Phebus pour le prolongement de la ligne du bus B jusqu'à la piscine des Bertisettes, voire à la gare de Viroflay Rive Gauche.
- demande de lignes de bus vers le quartier Saint Louis et le haut de la rue du Pont Colbert. Martine Schmit rappelle qu'il serait efficace de fournir des arguments pour convaincre Phebus.
- Proposition de la mise en place de navettes pour les rues non desservies par les bus.

La Mairie relaiera les demandes auprès de Phébus, entreprise indépendante non subventionnée.

Circulation :

- Circulation douce : la piste cyclable est dangereuse sur le virage d'entrée de l'A86.
- Problèmes de circulation des camions sur la rue Rémond
- La construction d'une passerelle au-dessus des voies SNCF de la gare des Chantiers va commencer sous peu ; ensuite la ville aménagera une nouvelle entrée pour la gare par la rue de la porte de Buc qui aura une incidence positive sur la circulation dans les quartiers des Chantiers et de Porchefontaine.

d) Présence d'infirmières sur le quartier

Michel Lefevre explique qu'il recherche un local pour accueillir deux infirmières dont la présence est importante pour le quartier.

#### **4. Intervention de Monsieur le Maire**

Le Maire échange avec le Conseil pendant un long moment en évoquant le square Lamôme, la salle Delavaud mais aussi des projets de la ville comme les Chantiers ou l'hôpital Richaud.

Fin de la réunion à 23 heures.